



C.A.S. POSSOSAVENNIÈRES

Club Athlétique Sportif Possosavennières

(Commission Communication)

Le droit à l'image

Site Internet du club et communication Autorisation parentale

Le CASP s'est doté voilà plus d'un an d'une commission Communication afin de faciliter nos échanges au sein du club (journal interne, affichage, etc.). Celle-ci nous permet aussi de diffuser une image positive à l'extérieur, notamment grâce à la mise en ligne d'un site Internet. Actualités du club, présentation des équipes et de notre organisation, galeries photos et vidéo, et convocations y seront traités. Comme nous l'impose la législation, il nous est interdit d'y faire apparaître des photos ou vidéos de mineurs sans l'autorisation de leurs parents ou tuteurs. A cet effet nous vous demandons de bien vouloir remplir ce document et de nous le faire parvenir au plus tôt, de manière à ce que nous puissions mener à bien notre projet. En cas de refus de votre part, nous masquerons le visage de votre enfant sur les photos sur lesquelles il apparaîtra.

Nous soussignés (noms, prénoms) :

Adresse :

Donnons au CAS Possosavennières l'autorisation de photographier ou filmer notre enfant

Prénommé(e) :

Dans le cadre de ses activités footballistiques ou lors de manifestations organisées par le C.A.S.P.

Et de publier, diffuser la photographie ou le film le représentant pour les usages suivants :

- Site Internet du CAS Possosavennières,
- Journal du club et communication interne.

Cette autorisation sera effective jusqu'à ce que nous en fassions la demande contraire.

La publication ou la diffusion de l'image de notre enfant, ainsi que les légendes ou commentaires les accompagnant ne devront pas porter atteinte à sa dignité, sa vie privée et à sa réputation.

Date et signature des parents
(précédé de la mention « lu et approuvé »)

.....